



Gestion des déchets

LE NOUVEAU CENTRE DE TRI DE MILLAU INAUGURÉ !

Depuis le 1er novembre 2021, le centre de tri de Millau, s'agrandit et se modernise ! Rebaptisé ECOTRI, il devient l'unique centre de tri départemental des emballages et des papiers ! Une extension du tri rendue possible par les élus du SYDOM (syndicat départemental des ordures ménagères de l'Aveyron). Il a été inauguré en présence de nombreux élus du département, lundi 22 novembre.

Publié le 23 novembre 2021



Films plastiques, papiers, cartons, tous les contenants en plastiques ainsi que tous les petits emballages métalliques sont désormais recyclables au centre de tri de Millau. Une grande révolution permise par la modernisation du site de tri déjà existant. Une simplification du geste de tri qui permet de valoriser une plus grande quantité de déchets et de leur donner une seconde vie. Et qui, donc fait vivre l'économie circulaire et créé des emplois. Un centre de tri en avance sur son temps, puisqu'il répond déjà aux objectifs nationaux fixés par la loi de la transition énergétique (loi AGEC : anti gaspillage et économie circulaire) qui entrera en vigueur le 31 décembre 2022 et qui oblige les collectivités à trier tous les emballages.

DES TECHNOLOGIES INNOVANTES



Depuis septembre 2020, le centre de tri du

[SYDOM](#) ↗

à Millau, l'unique centre de tri d'emballage et papier du département, se transforme petit à petit pour ne pas cesser l'activité. En un an, les nouveaux bâtiments ont été construits et les nouveaux équipements de tris ont été installés. Ces équipements sont opérationnels depuis le 1er novembre, conçus par l'entreprise française Néos, ils sont à la pointe de la technologie et portent la capacité de tri à 25 000 tonnes par an. Ils permettent de trier de manière automatique : par taille, par nature du déchet et enfin par un tri optique sans supprimer les emplois !

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL



Au contraire, actuellement 16 valoristes sont en poste et effectuent un dernier contrôle. Ces emplois vont passer de 16 à 40 d'ici décembre 2022. Avec des machines plus modernes, les agents de tri ont vu leurs conditions de travail s'améliorer. Ils disposent d'un poste de travail plus ergonomique, avec un siège, un tapis de tri plus confortable qui permet de réduire la cadence de tri. Ils travaillent dans un environnement beaucoup moins bruyant, ce qui améliore considérablement les conditions de travail.

UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ

Ce nouveau centre de tri a nécessité d'importants investissements, de l'ordre de 22 millions d'euros, dont 3 millions d'euros de subventions, partagés entre l'ADEME (1,1M), la région Occitane (1M) et CITEO (950 000).



